

CONDITIONS GÉNÉRALES

DURÉE DE FORMATION

1 journée

NATURE DE LA FORMATION

Formation au plan de mise à l'abri destinée aux activités économiques situées sur la ZIP du Havre.

INSCRIPTION

Les inscriptions sont prises en compte à partir du formulaire d'inscription que l'entreprise est invitée à adresser soit :

- par courrier adressé à : SYNERZIP-LH 181, quai Frissard, BP 1410, 76067 Le Havre Cédex
- par courriel : assistant@synerzip-lh.fr

CONDITIONS FINANCIÈRES

Pour les entreprises adhérentes à SYNERZIP-LH, la formation est gratuite pour la première personne. Au-delà le coût de la formation s'élève à 200 euros par personne.

Pour les entreprises non adhérentes, le prix de la formation est de 500 euros par personne.

DÉJEUNER

La participation au déjeuner - sur place - est obligatoire. Le coût du déjeuner est inclus dans le prix de la formation.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur applicable concernant l'hygiène, la sécurité et l'environnement est celui du lieu où se déroule le stage.

Les stagiaires sont invités à utiliser leurs EPI lors de la formation. La conformité de ces EPI reste sous la stricte responsabilité de l'entreprise employeur du stagiaire.

ATTESTATION DE PARTICIPATION

Une attestation de participation nominative est adressée à l'issue de la formation au responsable de l'inscription de l'entreprise.

Chaque stagiaire remplit un questionnaire d'évaluation de la formation.

ANNULATION – REPORT – SUIVI PARTIEL D'UNE FORMATION

Toute entreprise a la possibilité jusqu'à la veille d'un stage de remplacer un stagiaire défaillant par un autre en prévenant immédiatement par mail à assistant@synerzip-lh.fr.

Pour toute annulation communiquée par écrit au

moins deux jours ouvrés avant la date du stage, SYNERZIP-LH proposera le report sur une session de formation identique dans la limite des places disponibles.

En cas d'annulation, moins de deux jours ouvrés avant le début du stage, le montant de la participation restera exigible au titre d'indemnité forfaitaire. Dans le cadre d'une participation à titre gratuit, celle-ci sera considérée comme réalisée par l'entreprise.

SYNERZIP-LH se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation en raison d'un effectif insuffisant ou de tout événement imprévu qui en affecterait l'organisation. Dans ce cas, il sera proposé à l'entreprise l'inscription sur une session suivante ou un remboursement de son inscription initiale.

Toute formation suivie partiellement par un stagiaire donnera lieu au paiement de l'intégralité de la formation.

NON RESPECT DES HORAIRES DE LA FORMATION ET/OU DÉPART ANTICIPÉ DU STAGIAIRE

Les stagiaires qui sans autorisation de leur employeur et sans motif légitime, sans prévenir le formateur ne respectent pas les horaires de prévus au programme de formation échappent à la responsabilité de l'organisme de formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les modalités pratiques vous sont adressées au plus tard 5 jours ouvrés avant le début du stage avec la convocation.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous supports (plans, études, projets, calculs, procédés, savoir-faire, brevets...) mis à disposition du stagiaire dans le cadre de la formation, restent la propriété exclusive de SYNERZIP-LH. Ces supports ne peuvent en aucun cas être communiqués à des tiers sans l'accord écrit et préalable de SYNERZIP-LH.

CONFIDENTIALITÉ

Le stagiaire s'engage à ne divulguer à des tiers, aucune information qui pourrait présenter un caractère confidentiel et dont il aurait pu avoir connaissance dans le cadre de la formation.